

Chères Marignacaises, chers Marignacais,

Nous nous sommes presque habitués à cette crise sanitaire qui perturbe notre quotidien, modifie les relations que nous avons avec nos familles, nos amis et qui complique l'organisation de manifestations communales par exemple.

C'est un constat, il faut faire avec !

Certes, nous avons dû annuler avec le nouveau comité des fêtes le programme festif du mois d'août, mais nous continuons à travailler afin que, dès que cela sera possible, nous soyons en mesure de vous proposer de bons moments de convivialité.

Comme d'habitude à la mairie, les bureaux et les conseils municipaux s'enchaînent régulièrement.

Les décisions sont prises dans l'intérêt de tous, et les services fonctionnent normalement.

Cette année, notre objectif principal est d'assainir nos finances pour nous permettre d'envisager l'avenir avec plus de facilité. Les chiffres vont dans le bon sens et nous sommes persuadés que nous pourrons en fin d'année vous apporter de bonnes nouvelles.

L'effort consenti par tous sera payant.



Le Maire André CAMPAGNE

### Sommaire

Page 1 : Edito du Maire

Page 2 et 3 :

- Vie Municipale
- En direct du Conseil

Page 4 :

- Service Technique
- Vie scolaire

Page 5 et 6 : Vie Associative

- Le Comité des Fêtes
- Expression d'Art
- Les Bouchons
- Le foyer des Jeunes
- Le SAMAID
- Repas des Aînés

Page 7 : Brèves de Travaux

- La route forestière
- Abattage d'arbres

Page 8 : Etat Civil

- Cérémonie du 8 mai

Directeur de la Publication :  
A. CAMPAGNE

A l'école aussi, une bonne nouvelle. Grâce à l'effort de tous les parents, des parents d'élèves et de la population, nous avons pu sauver la classe menacée de fermeture par l'Inspection Académique et améliorer les effectifs pour cette nouvelle année scolaire qui commence. Mais il nous faudra rester vigilants, le combat continue ! Un gros dossier est en cours depuis quelques mois, c'est l'élaboration du PLU.

Un exercice difficile car il faut concilier la volonté de l'équipe municipale de développer modérément notre village et de rester conforme aux exigences des services de l'état. Nous sommes aidés par un bureau d'étude adapté. Des consultations publiques seront organisées bientôt.

Je souhaite exprimer au nom de l'ensemble de l'équipe municipale tout notre soutien à notre premier adjoint Henri SECAIL et à son épouse qui traversent une période très difficile suite au décès de leur fils Sébastien qui nous a quittés le 2 avril dernier.

D'autres familles marignacaises ont été également affectées par la perte d'un être cher, nous leur adressons nos plus sincères condoléances.

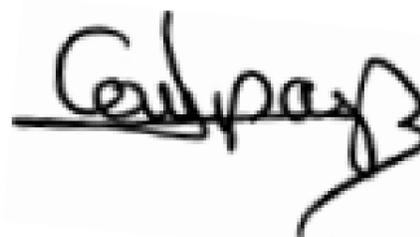
Je veux également transmettre nos vifs remerciements à Gisèle BAQUE et à Daniel BONZOM qui viennent de sortir des effectifs après avoir passé une partie de leur vie à travailler pour améliorer notre quotidien. Nous leur souhaitons une très longue retraite !

Et nous souhaitons la bienvenue à Solène ARTIGUE, recrutée en début d'année, qui partage son temps entre le secrétariat et l'agence postale. Elle vous accueillera comme il se doit !!

J'associe également à ces remerciements tous les élus et le personnel municipal qui travaillent à mes côtés dans l'intérêt de tous.

Vive MARIGNAC !

André CAMPAGNE





### Conseil municipal du 18 décembre 2020

- Contrat d'achat de bois sur pied.
- Petits travaux urgents du Syndicat d'éclairage de la Haute Garonne (SDEHG) :
  - Autorisation donnée au maire pour engager des travaux urgents d'éclairage public et de signalisation tricolore relevant de la compétence du SDEHG pour la durée du mandat. Limités à 10 000 € annuels de contribution communale.
- Renouvellement de la certification forestière PEFC. Cette qualification est une réponse aux attentes de nos citoyens de plus en plus soucieux de contribuer à la préservation des forêts de leur région.
- Chemin rural du Barriail : autorisation donnée au maire pour consulter les services de l'Agence Technique Départementale (ATD) et de signer les pièces afférentes à ce dossier en vue de faire cesser l'appropriation de ce chemin par un exploitant agricole.
- Opposition au transfert de compétence PLU à la CCPHG.
- Prorogation de stage de M. MIGOTTO pour une durée de 6 mois.
- Renouvellement de la convention confiant au service instructeur du Pays Comminges Pyrénées l'instruction des demandes d'urbanisme et signature de la convention avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR).
- Acceptation des nouveaux statuts du SYTV.
- Défense de notre territoire : vote d'une motion en vue de la conservation sur notre territoire des Trésoreries Publiques menacées de fermeture par l'application du « nouveau réseau de proximité NRP » de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).
- Inscription du Sentier du Genévrier Thurifère au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).
- Campagne de prévention RADON : une campagne de prévention Radon se déroulera début 2021.
- Motion de soutien pour maintenir ouvertes les stations de ski.
- Opération de dépistage gratuite sans rendez-vous le 11 décembre 2020 à Marignac organisée par la Région, l'ARS et la Croix-Rouge : 47 testés 0 cas positif.

### Décisions du maire rattachées :

- Récupération des parcelles bail à ferme de Mme BRUYERE et contrat de prêt à usage ou commodat de ces mêmes parcelles à M. GIMENO, EARL de la Pique.
- Annulation délibération concernant le transfert des pouvoirs de police à la CCPHG comme le demandait l'Etat.
- Accord sur la suppression du passage à niveau PN23.
- Décisions modificatives n°6,7 et 8 (virements de crédits de compte à compte).

## Conseil municipal du 26 mars 2021

- Compte de gestion 2020 : le compte de gestion préparé par notre comptable public est approuvé à l'unanimité.
- Compte Administratif 2020 conforme au compte de gestion à savoir :
  - Section de fonctionnement : déficit de 8 395, 53 €,
  - Section d'investissement : excédent de 38 064, 87 €.
- Affectation du résultat 0 € à l'article 1068.
- Vote des taux 2021 : Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 41, 80 % soit + 4,85 points par rapport à 2020,
  - Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : 111, 92 % inchangé par rapport à 2020.
- Vote du budget 2021 :
  - Fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 502 872 €,
  - Investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 78 482, 09 €.
- Compte de gestion du CCAS : le compte de gestion préparé par notre comptable public est approuvé à l'unanimité.
- Compte administratif du CCAS : la section de fonctionnement enregistre un excédent de 322, 23 €.
- Affectation du résultat de fonctionnement : Report en fonctionnement (002) de 322, 23 €.
- Opposition au transfert de compétence PLU à la CCPHG (demande de la CCPHG).

**Décision du maire rattachée :** Création d'emplois saisonniers durant les mois de juin-juillet-août 2021.

## Conseil municipal du 9 avril 2021

- Demande de subvention au Conseil départemental de 80 % pour l'acquisition de deux ordinateurs pour 1 200 € (AROBATIC).
- Demande de subvention au Conseil départemental de 80 % pour le remplacement des éléments défectueux de l'horloge de l'église 3 013,90 € HT (BODET).
- Anticipation de coupes de bois en forêt communale proposée par l'ONF en 2021 au lieu de 2022 afin d'améliorer les recettes communales.
- Avis sur la demande d'enregistrement formulée par la société PYRENEES BOIS ENERGIE au titre des installations classées pour la protection de l'environnement sur la commune de MARIGNAC : le conseil municipal donne un AVIS TOTALEMENT DÉFAVORABLE à l'UNANIMITÉ.
- Dissolution du CCAS pour transférer ses compétences à la commune et à son budget.
- Motion de soutien en faveur d'une concertation préalable au niveau de la CCPHG lorsque des porteurs de projets publics ou privés souhaitent installer des infrastructures ou des équipements sur une commune (antennes relais par exemple)
- Approbation du projet de révision de l'arrêté préfectoral d'application au régime forestier à la forêt communale de Marignac. La surface totale de notre forêt passe à 417,80 ha environ soit plus 7,56 Ha environ et permet et va permettre la réalisation d'une coupe d'éclaircie d'amélioration et sanitaire dans le secteur du Ball-Trap.

**Décision du maire rattachée :** Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

## LE SERVICE TECHNIQUE

Comme vous avez constaté, le conseil municipal avait donné le feu vert pour le recrutement pendant les vacances scolaires de jeunes étudiants qui sont venus aider Lucas et Mathieu dans leurs tâches journalières.



Cet été vous avez certainement croisé Adrien, Martin, Jade, Yanis, Clément, Loris, Thomas, Mattéo et Rudy dans nos rues. Ils ont été formés à l'utilisation de notre matériel (tondeuse, débroussailleuse, rotofil, souffleuse).

Une première expérience professionnelle pour ces jeunes, un premier contact avec l'entreprise, l'organisation du travail, des horaires à respecter et quelques remarques ou encouragements de nos administrés. La vie professionnelle, quoi !!!!

Voilà ce que nous avons pu leur proposer cette année. Nous les remercions vivement pour les efforts accomplis pour le bien-être de tous.

Nous avons également recruté temporairement Cédric pour le nettoyage du ruisseau. Nous le remercions également.

Merci également à Lucas et Mathieu qui ont assuré successivement les formations, l'organisation du travail et les contrôles des zones durant la période.



## VIE SCOLAIRE

La qualité de l'enseignement pour nos enfants est une priorité.

L'année scolaire 2020-2021 a été particulièrement difficile :

En plus de la crise sanitaire de la Covid 19 qui a considérablement perturbé la qualité des échanges au sein de l'école, nous avons dû faire face à la menace de fermeture d'une classe par manque d'élèves.

Depuis 2017, les effectifs de l'école n'ont cessé de diminuer, une hémorragie certainement liée aux travaux d'agrandissement du bâtiment scolaire et à la conjoncture économique qui engendre la suppression d'emplois sur notre territoire.



Durant toute l'année, nous avons dû effectuer un bras de fer avec l'Inspection Académique pour négocier le maintien de notre classe. Nous avons même exploré d'autres possibilités en cas de fermeture : regroupement avec les écoles voisines, mise en place d'un projet pédagogique innovant pour que notre école reste attractive.

La forte mobilisation des associations de parents d'élèves, de tous les parents et des habitants de notre village nous a permis de peser jusqu'à la fin de l'année scolaire sur la décision finale de l'Inspection Académique et le 14 juin, nous étions informés du maintien du poste menacé de fermeture.

En récompense de cet effort collectif, le nombre d'inscriptions d'élèves a augmenté.

L'année dernière, l'école comptait seulement 44 élèves dont 7 départs de CM2 pour le

collège soit un résultat de 37 élèves seulement !

Cette année, ce sont 54 élèves qui sont scolarisés dans notre école. Nous devons tous continuer à travailler dans cette dynamique pour retrouver des effectifs confortables. Chaque nouvelle inscription compte.

Le bilan de l'année scolaire est extrêmement positif : les effectifs ont augmenté et la classe a été sauvée.

Pendant les vacances, nous avons réalisé tous les travaux suggérés par l'équipe enseignante : Un double lavabo à hauteur des tous petits, un interphone filaire pour la commande de l'ouverture du portail depuis la salle de garderie à l'étage et des travaux de peinture et d'entretien des locaux sont prévus.

Pour augmenter nos capacités d'accueil à l'école et répondre à la demande des nouveaux élèves inscrits, nous avons fait un appel aux dons : la Mairie de Toulouse nous a cédé deux tables et douze petites chaises pour le réfectoire et les propriétaires de la colonie nous ont donné des couverts. Nous les remercions vivement.

La Communauté de communes dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) a renforcé l'équipe garderie avec un animateur supplémentaire disponible le matin pour l'accueil des enfants.



Bienvenue à tous les nouveaux arrivants et excellente année scolaire à tous les élèves !



## VIE ASSOCIATIVE

### LE COMITE DES FÊTES ET MANIFESTATIONS ARTISTIQUES



Constitué le 11 juin dernier, l'espoir était de pouvoir organiser une vraie fête locale et de pouvoir rassembler les villageois autour de cet événement festif. Les contraintes sanitaires mises en place dès le lundi 9 août ont conduit à l'annulation de ce projet et du suivant prévu le 3 octobre.

Cependant, les 7 personnes regroupées autour de Jean-Michel Oddone, le président, Séverine Benchalal, Irène Steyer Eckstein, Jacky Lorrain, Maryse Nibbelink, Martine Rousseau, Christian Vaucelle, André Vives, ne sont pas restées inactives et des animations plus faciles à contrôler seront proposées aux Marignacais.

Les membres du comité se sont divisés en commissions pour plus d'efficacité. D'ores et déjà des propositions sont apparues.

Ainsi, une « **bibliothèque municipale** » est en création sous la houlette d'Irène Steyer Eckstein. Elle accueillera les livres que vous voudrez bien donner pour les partager avec d'autres lecteurs. La mairie se propose de collecter ces livres. Cette bibliothèque se trouvera dans la salle des associations.

Maryse Nibbelink, André Vives et Christian Vaucelle travaillent sur un projet de présentation de **spectacles vivants** (pièces de théâtre et concerts), soit sous forme de festival, soit sur une programmation annuelle.

Martine Rousseau, déléguée au patrimoine et à l'histoire du village se propose de rassembler des **photos anciennes du village** pour réaliser une **exposition**. Elle va aussi créer un atelier « **généalogie** » en attendant de pouvoir reprogrammer l'événement qui était prévu pour le 3 octobre. Des expositions sont aussi prévues avec le concours de tous les artistes du village et des villages voisins.

A côté de ces manifestations culturelles, des manifestations plus festives sont aussi programmées : vide grenier avec grillades, lotos, concours de belote, un carnaval avec défilé dans les rues, le brandon pour la Saint- Jean, sans oublier toutes les manifestations sportives qui pourront être créées autour des chemins de la liberté.

Évidemment, toutes ces manifestations **demandent la participation de nombreux bénévoles**. Un appel a déjà été lancé par un flyer distribué dans toutes les boîtes à lettres du village. Douze personnes se sont déjà manifestées pour aider le comité des fêtes. Il est toujours possible de s'inscrire ; la secrétaire de mairie transmettra. Toutes les idées seront aussi bienvenues.

Le nouveau Comité des Fêtes Manifestations Artistiques de Marignac (CDFMAM) est bien conscient que l'animation d'un village ne peut se faire qu'avec le concours de tous et de toutes les associations déjà en place.



### EXPRESSION D'ART



L'Atelier Expression d'Art de Marignac (à côté du terrain de foot) est ouvert cette année tous les lundis entre 14h et 18h – Nous, des peintres, aquarellistes, pastellistes, dessinateurs, nous y retrouvons pour créer et pour nous entraider, nous conseiller mutuellement.

Nous serions ravis de pouvoir souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres !

Notre grande exposition annuelle, ouverte à des artistes plasticiens venant d'ailleurs, est reprogrammée cet automne avec la reprise du thème de 2020 : « **VESTIGES** » (à prendre au sens large, au pied de la lettre ou au figuré)

Elle aura lieu du 30/10 au 7/11/2021 dans la salle communale de Marignac. Pour tout renseignement, concernant l'atelier ou une inscription au Salon : Irene Neufert tél.06 51 91 66 83 (heures de repas ou sms) - mail : <irene.9r@free.fr>

## LES BOUCHONS SONT ARRIVES

La banda « les bouchons » a déménagé de Eup à Marignac. Cette banda composée de 9 musiciens de la même famille, le père, la mère, la fille, le gendre et leurs 3 enfants ainsi que deux autres personnes. Fonctionnant sous la forme d'une association créée il y a deux ans à Eup, cette banda a participé à de nombreuses manifestations telles que le carnaval de la Rochelle, les fêtes de Figeac et de Carmaux. Elle se produit aussi dans toute l'Occitanie.

Leur répertoire est classique, mais se démarque quand même des bandas traditionnelles. Pour les manifestations statiques, elle dispose d'un clavier et d'un batteur avec une vraie batterie acoustique. Le site web : [labandabouchons@gmail.com](mailto:labandabouchons@gmail.com) créé, sera alimenté en photos dans quelques temps. Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, mais aussi pour diverses manifestations, Les Bouchons, selon leur disponibilité répondront présent. Pour tout renseignement, contactez Marlène, la présidente au 06 30 30 18 73 ou Vincent, l'administrateur au 07 77 93 20 23.



## LE FOYER DES JEUNES



Depuis sa prise de fonction, l'équipe municipale travaille sur la mise à disposition d'un local pour les jeunes, car l'ancien vestiaire du stade dans lequel la précédente municipalité avait permis aux jeunes de s'installer ne répond plus aux normes d'hygiène et de sécurité. C'est d'ailleurs pour cette raison que Mr le Maire a été amené à prendre un arrêté, en octobre dernier, afin d'en interdire l'accès.

En début d'année, les jeunes ont été sensibilisés à la création d'une association, pour leur permettre d'exister et d'être reconnus, pouvant ainsi légitimement demander le prêt d'une salle. Après avoir fait l'état des lieux des locaux municipaux disponibles et des moyens financiers actuels, l'équipe municipale a choisi, finalement, d'opter pour une

réfection de la salle du « sac d'os », créée par les jeunes Marignacais dans les années 60. Depuis la fin des années 90, cette salle sert de rangement et de stockage de divers matériels.

Sur préconisation d'un bureau d'étude, des travaux seront engagés prochainement afin de mettre le « sac d'os » aux normes réglementaires (plafond coupe feu, porte d'évacuation, rampe d'escalier extérieur, installation électrique conforme). Consciente de l'impatience des jeunes à pouvoir se retrouver dans un endroit sain, l'équipe municipale se démène pour qu'ils puissent avoir une salle pour se retrouver.

## LE SAMAI

Sur la place « François GABAS » le bureau SAMAI (Service d'Aide à la personne) est installé. Ce service rayonne sur l'ex canton de Saint Béat et sa périphérie. Il permet le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que du confort : aide au ménage, repassage, courses. Si ce service n'existait pas, que deviendraient les personnes dépendantes domiciliées dans notre secteur d'activité ?

Le secrétariat est à votre disposition au 05.61.79.56.06 du lundi au vendredi de 9h – 12h et de 14 h – 17 h pour tout renseignement ainsi que pour vous aider à compléter d'éventuels dossiers.

A ce jour, nous avons de grosses difficultés de recrutement et restons à la disposition d'éventuelles candidatures pour les informer sur les conditions de rémunération et de travail.

## REPAS DES AINES ET DU PERSONNEL COMMUNAL

La municipalité a vraiment à cœur de pouvoir reprogrammer ce moment de convivialité si important et apprécié de tous.

La commission sociale œuvre pour l'organisation du repas de fin d'année pour les aînés et le personnel communal, dans les meilleures conditions possibles, et dans le respect des mesures sanitaires.



# BREVES DE TRAVAUX



## LA ROUTE FORESTIERE

L'enrobé de la route forestière enfin achevé !



Enfin ça y est !!! La route forestière a été refaite !!

Les utilisateurs de cette route (résidents, exploitants forestiers, chasseurs, promeneurs, etc...) étaient tous unanimes, elle était en très mauvais état, il fallait faire quelque chose.

Dès notre arrivée à la gestion communale, nous nous étions rapprochés de la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises qui exerce la compétence sur la Création, l'Aménagement et l'Entretien de la voirie intercommunale. A ce titre, elle gère l'ensemble des subventions perçues pour le compte des communes du territoire, dans le cadre du programme Pool routier et réalise les travaux correspondants.

Nous avons demandé de traiter cette route en priorité. C'est ce qui a été fait en une semaine, du 25 mai au 4 juin.

Les travaux de voirie comportaient le décaissement, la réfection de la structure de chaussée, la pose d'une couche de roulement sur 7cm d'épaisseur, la pose de caniveaux « aco drains » pour récupérer les eaux pluviales aux endroits nécessaires et la réalisation d'une nouvelle structure de chaussée de 30 cm d'épaisseur.

Pour le financement, nous avons pu récupérer une partie de l'enveloppe pool routier que la commune de Saint-Béat/Lez ne souhaitait pas utiliser cette année et qui a accepté de nous la céder soit 26 264,16 € TTC. Nous remercions le maire et son conseil municipal pour cette aide ô combien importante pour nos finances. A charge de revanche !!

Montant total des travaux : 102 678,60€ TTC

## ABATTAGE SANITAIRE DE TROIS PLATANES RUE DES ECOLES

Vu le mauvais état sanitaire des arbres, nous avons demandé un diagnostic à notre Technicien Forestier de l'ONF. Il nous confirme que ces platanes subissent des attaques cryptogamiques de type « pourriture blanche » avec présence parfois de carpophores Amadouvier (champignons) sur le tronc.

Ces attaques compromettent la structure verticale de l'arbre, fragile de ce fait aux coups de vent, aux tempêtes. De plus ils peuvent contaminer les autres arbres à proximité.

Nous avons donc pris la décision de les abattre et réfléchissons à des solutions de remplacement.



## Cérémonie du 8 Mai

En raison des restrictions sanitaires, le dépôt de gerbe s'est déroulé à huis clos. Monsieur Noël DAUNES de CHAUM, représentant des anciens combattants, était le porte-drapeau. Pour les raisons sanitaires connues, le dépôt de gerbe traditionnel pour la fête du village a été annulé.

Mais nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie du 11 Novembre et avant la fin de l'année pour l'inauguration de la boucle pédagogique du Chemin de la Liberté.



## Nouveau à Marignac !



## ETAT CIVIL



### Décès



- ✝ Lucienne SALAÛE le 06/01/2021
- ✝ Pierre TIERZ le 16/02/2021
- ✝ Françoise GABAS le 12/03/2021
- ✝ Sébastien SECAIL le 02/04/2021
- ✝ Akhim BERKOUK le 12/05/2021
- ✝ Zaher YAHIAOUI le 30/05/2021
- ✝ Serge TAFFON le 01/06/2021
- ✝ Marie-Louise LAGAILLARDE le 17/09/2021
- ✝ Lucette BARRAU le 29/09/2021

Sincères condoléances aux familles



### Mariages



- ♥ Marie BIOSCA et André NEUFERT le 05/06/2021
- ♥ Monique Daniella NSEUTIO TCHITCHUIE et Jérôme DARIO le 26/06/2021

